



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 4 mars 2019 à 18:30 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruno Giguère
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Poste vacant
Siège #5 - Maxime Veilleux

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Lisa Lee Farman agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-03-40

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 04 - ACCEPTATION DES COMPTES**
- 05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
- 06 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 06.01 - ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE 2019**
- 07 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS**
 - 07.01 - NIVELAGE 2019**
 - 07.02 - FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE 2019**
 - 07.03 - AUTORISER LNA AUPRÈS DU MELCC**
- 08 - LOISIRS-CULTURE**
 - 08.01 - DEMANDE AUTORISATION TOUR DE BEAUCE ET CHAMPIONNATS CANADIENS**
 - 08.02 - RAPPORT FINANCIER 2018 DE LA BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE**
- 09 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 09.01 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 401-19**
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

- 10.01 - RENOUELEMENT ADHÉSION ADMQ 2019**
- 10.02 - GESTION INFORMATIQUE**
- 10.03 - RENOUELEMENT ADHÉSION 2019 PASSION FM**
- 11 - LÉGISLATION**
 - 11.01 - AVIS DE DATE DE SCRUTIN POUR POSTE VACANT CONSEILLER #1**
 - 11.02 - DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 11.03 - IMMATRICULATION DES ARMES À FEU SANS RESTRICTION**
 - 11.04 - AVIS DE MOTION , PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 402-19 Gestion Contractuelle**
 - 11.05 - ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 402-19 GESTION CONTRACTUELLE**
 - 11.06 - REGROUPEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**
- 12 - VARIA**
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 4 mars 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-03-41 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 4 février 2019 , considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme du dit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 4 février 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-03-42 04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er février 2019 et le 28 février 2019 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques # C1900052 à # C1900089 inclusivement pour un total de déboursés de 155 179.39 \$ ainsi que les dépôts salaires #5 à #5 pour un total de \$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 4 mars 2019.

PDF 527 Remerciement pompiers

PDF 530 Remerciement guignolée

PDF 540 Remerciement centre récréatif St-Prosper

06 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

2019-03-43

06.01 - ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE 2019

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité révisé par Lisa Lee Farman Directrice générale secrétaire trésorière, soit adopté;

QUE LA Directrice générale secrétaire trésorière soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

ADOPTÉE

07 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics

2019-03-44 07.01 - NIVELAGE 2019

CONSIDÉRANT que nous avons besoin de faire du nivelage dans nos rangs;

ENTREPRENEURS	Taux horaire avant taxes
Donald Laliberté	\$130.00/heure

CONSIDÉRANT que l'offre de service de Donald Laliberté est conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

QUE l'offre de service de Donald Laliberté soit acceptée.

ADOPTÉE

2019-03-45 07.02 - FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Débroussaillage Adam Vachon pour le fauchage et débroussaillage sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-03-46 07.03 - AUTORISER LNA AUPRÈS DU MELCC

CONSIDÉRANT que la firme Laforest Nova Aqua a été mandaté par la municipalité pour la représenter;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin autorise Laforest Nova Aqua à signer et à soumettre la demande 31,75 LQE en son nom auprès du MELCC.

QUE la municipalité de Saint-Benjamin lui fait parvenir un chèque de 1 762\$ à l'attention du Ministre des Finances pour couvrir les frais d'analyse de notre dossier au MELCC.

QUE la municipalité de Saint-Benjamin s'engage également à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après les fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quand à la conformité de la municipalité avec l'autorisation de prélèvement accordée.

ADOPTÉE

08 - LOISIRS-CULTURE

Suivi des dossiers des loisirs et des activités à venir.

2019-03-47

08.01 - DEMANDE AUTORISATION TOUR DE BEAUCE ET CHAMPIONNATS CANADIENS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal accorde un droit de passage à l'organisation du Tour de Beauce pour son édition du 19 juin 2019 et des championnats Canadiens du 29 et 30 juin 2019;

QUE le conseiller Laurier Poulin soit la personne à contacter pour les appuyer dans la sécurité de leur parcours.

ADOPTÉE

2019-03-48

08.02 - RAPPORT FINANCIER 2018 DE LA BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le rapport financier 2018 de la Bibliothèque la Détente soit accepté tel que présenté par le conseiller Joey Veilleux .

ADOPTÉE

09 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Suivi des dossiers en urbanisme.

2019-03-49

09.01 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 401-19

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'adoption du règlement # 401-19 qui modifie le règlement no 313-07 et 314-07 afin de créer une nouvelle zone (45F) dédié uniquement à certains usages commerciaux, industriels et d'utilité publique ainsi qu'une partie résiduelle de la zone 36F pour 46F, suite à la zone 45F. soit adoptée.

ADOPTÉE

10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

2019-03-50

10.01 - RENOUELEMENT ADHESION ADMQ 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte de renouveler l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ. (Association des directeurs municipaux du Québec)

ADOPTÉE

2019-03-51

10.02 - GESTION INFORMATIQUE

Considérant que la municipalité a besoin d'évaluer ses besoins en gestion d'information et outil informatique.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE L'offre de service de Mme Marie-Lise Robidas CPA, CMA et expert conseil en gestion d'information soit adoptée.

ADOPTÉE

2019-03-52

10.03 - RENOUELEMENT ADHESION 2019 PASSION FM

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin renouvelle son adhésion pour l'année 2019 au coût de \$40.00 pour soutenir la station Passion FM de Radio Bellechasse-Etchemins.

ADOPTÉE

11 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements.

**11.01 - AVIS DE DATE DE SCRUTIN POUR POSTE VACANT
CONSEILLER #1**

Suite à l'avis de vacance au poste #1 de conseiller

La directrice générale a 30 jours pour choisir une date de scrutin, tel que stipule l'article 339 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

La directrice générale avise que cette date sera le 2 juin 2019.

Les candidatures pourront être déposées entre le 19 avril et le 3 mai 2019 aux heures du bureau municipale.

Un avis public sera émis dans la semaine du 15 avril 2019.

2019-03-53

11.02 - DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les élus municipaux ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires le tout conformément à la Loi.

La secrétaire-trésorière souligne au conseil qu'aucune mention n'a été faite au registre public des déclarations faites par un membre du conseil qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus.

Copie certifié conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Benjamin.

Lisa Lee Farman

Directrice générale et secrétaire- trésorière

2019-03-54

11.03 - IMMATRICULATION DES ARMES À FEU SANS RESTRICTION

CONSIDÉRANT QUE Des citoyens ont communiqué avec la municipalité de Saint-Benjamin pour que celle-ci demande au gouvernement de faire marche arrière concernant le registre des armes à feu tout comme d'autres municipalités québécoises l'ont fait.

CONSIDÉRANT QUE L'ex-premier ministre du Québec M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'immatriculation des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

CONSIDÉRANT QUE la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au plus tard à la fin janvier 2019.

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (17 millions de dollars pour la mise en place et 5 millions de dollars annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes à feu québécoises n'était pas inscrites au registre.

CONSIDÉRANT QUE l'abandon de registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être mieux utilisées (en santé, éducation, ou autre)

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin , tout comme d'autres municipalités québécoises, demande à la ministre de la sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin exprime sa solidarité envers les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

ADOPTÉE

2019-03-55

11.04 - AVIS DE MOTION , PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 402-19 Gestion Contractuelle

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le conseil donne un avis de motion afin de présenter le projet de règlement numéro 402-19 au fin de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$; Selon les règles de passation des contrats choisies par la municipalité.

ADOPTÉE

2019-03-56

11.05 - ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 402-19 GESTION CONTRACTUELLE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le premier projet de règlement # 402-19 au fin de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$; Selon les règles de passation des contrats choisies par la municipalité.

ADOPTÉE

2019-03-57

11.06 - REGROUPEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

CONSIDÉRANT que

Suite à la séance d'information tenue jeudi dernier, le 21 février 2019, sur le regroupement des Offices Municipaux d'Habitation, on nous demande de passer une résolution, puisque l'Office de Saint-Odilon-de-Cranbourne s'est retiré du regroupement;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE La résolution pour le regroupement des Offices Municipaux d'Habitation, ci-jointe soit adoptée et que celle-ci prévaut sur les précédentes.

ADOPTÉE

12 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

PDF 548 Ateliers sur le compostage domestique de la MRC de Bellechasse. Le 9 et 16 mai sont disponibles.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2019-03-58

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à .

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Mairesse

Lisa Lee Farman
Dir. générale & sec.-trésorière

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet

Mairesse